

Organisée par la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz

Rencontre nationale sur la protection du consommateur et la qualité du service public en électricité et gaz

Le Ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, Dr. Mourad ADJAL, a supervisé le 18 juin 2026, au siège de l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ISHRA), la cérémonie d'ouverture des travaux de la rencontre nationale sur la protection des consommateurs et la qualité du service public en électricité et gaz, organisée par la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) sous le slogan : « Rationaliser notre énergie... une garantie pour notre avenir », avec la participation de représentants d'associations de protection du consommateur et des différents acteurs du secteur de l'énergie.



Dans son allocution d'ouverture, le Ministre a souligné que la protection des consommateurs et l'amélioration de la qualité des services publics en électricité et gaz constituent des priorités essentielles dans le cadre des efforts déployés par l'État pour développer le secteur public et renforcer la confiance des citoyens.

À l'approche de la saison estivale, le Ministre a affirmé que toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie et répondre à la demande croissante en électricité, appelant à une consommation rationnelle et à la promotion d'une culture de l'efficacité énergétique.

Le Ministre a réaffirmé l'importance de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie, deux piliers fondamentaux du développement durable, rappelant la création du Comité intersectoriel de gestion de l'énergie, qui vise à renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes afin de rationaliser la consommation, d'améliorer l'efficacité énergétique et de promouvoir le recours aux énergies renouvelables.

Lancement officiel de la campagne nationale de rationalisation de la consommation d'énergie

Le Ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, Dr. Mourad ADJAL, a officiellement lancé la Campagne nationale de rationalisation de la consommation d'énergie pour l'été 2026, sous le slogan : « Économiser notre énergie... Un gage pour notre avenir ». Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale visant à promouvoir une utilisation rationnelle et efficace de l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à renforcer la sécurité énergétique, notamment durant la saison estivale qui connaît une forte hausse de la demande en électricité. Organisée par le biais du groupe Sonelgaz et de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), sous l'égide du Ministère de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, cette initiative a pour objectif d'inculquer une culture de la consommation responsable d'énergie à tous les

segments de la société, en encourageant l'adoption de comportements simples et efficaces qui contribuent à préserver les ressources nationales et à garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité.

Dans ce cadre, Sonelgaz réaffirme son engagement à garantir un service public de qualité en poursuivant la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissement visant à développer et moderniser ses infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité. Cela permet de renforcer la capacité de production nationale, d'améliorer la fiabilité du réseau électrique et de garantir un approvisionnement continu et sûr en électricité des citoyens, des administrations et des opérateurs économiques.

Par l'intermédiaire de sa filiale Sonelgaz-Distribution, Sonelgaz poursuit également ses campagnes de sensibilisation locales à travers le pays afin d'encourager les citoyens à adopter des pratiques responsables de consommation d'électricité.

De son côté, l'APRUE poursuit la mise en œuvre de ses programmes d'efficacité énergétique, notamment dans les secteurs à fort potentiel énergétique, tout en accompagnant les administrations et les institutions publiques dans l'amélioration de leur performance énergétique.

La campagne 2026 est axée sur plusieurs comportements positifs, entre autres :

- Utilisation rationnelle de la climatisation et son réglage à la température appropriée ;
- Optimisation de l'éclairage et recours à la lumière naturelle ;
- Mise hors tension des appareils électriques inutilisés et arrêt du mode veille ;
- Achat et utilisation d'appareils électriques économes en énergie.

La campagne s'appuie également sur un vaste programme de communication et de sensibilisation comprenant les médias nationaux, les plateformes numériques, des campagnes de terrain, des



Echos



Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication - Sonelgaz

réunions techniques et des activités de proximité ciblant les familles, les institutions, les commerces, les hôtels, les administrations publiques, les entreprises économiques et les mosquées, afin de garantir que les messages de sensibilisation atteignent le plus grand nombre possible de citoyens. Le Ministère de l'Énergie et des Énergies Renouvelables appelle les citoyens, les opérateurs

économiques et les entreprises et organismes à adhérer activement à cette démarche, partant du principe que la rationalisation de la consommation d'électricité est une responsabilité collective et un comportement civilisé qui contribue à préserver les ressources énergétiques nationales, à soutenir la stabilité du système électrique et à promouvoir le développement durable.

Atelier de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'électricité

Dans le cadre de la campagne nationale de rationalisation de la consommation d'énergie, et sous la supervision du ministère de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, le groupe Sonelgaz, L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie (APRUE) et La Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) ont organisé, le 18 juin 2026, un atelier de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'électricité dans les administrations publiques, avec la participation de plusieurs organismes et institutions actifs dans le secteur de l'énergie et en présence de représentants d'associations de défense des consommateurs.

Lors de cet atelier, les dirigeants du groupe Sonelgaz ont présenté un exposé intitulé : « Moyens mis en œuvre pour répondre à la demande énergétique nationale durant l'été 2026 », au cours duquel ont été passés en revue les capacités et procédures employées par l'entreprise pour assurer

la continuité de l'approvisionnement en électricité et répondre à la demande croissante durant la période estivale.

Le programme de la rencontre comprenait également une deuxième intervention de la CREG sous le thème de : « Analyse de la consommation d'électricité liée à la climatisation: situation actuelle et tendances ».

Quant à la troisième communication, elle a été présentée par l'APRUE, sous le thème de : « l'efficacité énergétique et la sobriété dans les bâtiments publics : l'administration publique comme modèle à suivre ».

Les travaux de l'atelier ont été clôturés avec un débat qui a permis aux différents acteurs du secteur d'échanger les points de vue et les expériences, et d'examiner les moyens d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'instauration d'une culture de rationalisation de la consommation d'électricité qui contribuerait au développement durable et à la préservation des ressources énergétiques nationales.